

Image not found or type unknown



Bail saisonnier sous murs vendu

Par **Daniel66250**, le **30/04/2008 à 19:27**

J'ai signé un bail saisonnier courant décembre 2007, pour la saison 2008 (1 Avril - 30 Septembre) le montant du loyer ayant été réglé. Hors le proprietaire a vendu les murs (libres) en début d'année.rnLe nouveau propriétaire me demande de signé un nouveau bail sous peine de m'expulser. rnQue dois je faire, sinon quels sont mes recours.rnMerci de votre diligence.